

# Comment faire maigrir nos poubelles ?

Mise à jour le 30/06/2010

Chaque français produit environ 360 Kg de déchets par an. Des déchets qui ont nécessité des matières premières et ont généré des impacts environnementaux pour être fabriqués, transportés et qui doivent finalement être traités en « fin de vie ». Autant les réduire à la source ! Pour cela, nous allons nous appuyer sur la méthode des « 3R » : Réduire, Réutiliser, Recycler. Vous verrez qu'avec un peu de bon sens le régime amaigrissant de nos poubelles est très efficace !



## 1. A-t-on vraiment besoin d'acheter (Réduire)?

On s'est tous fait piéger un jour ou l'autre par un achat compulsif ... qui a fini bien vite au placard ou à la poubelle et/ou qu'on a regretté. Au top 50 des produits « bonnes résolutions » qui finissent aux oubliettes on retrouve : le rameur d'appartement et les rollers. Pour éviter ce désagrément, voici quelques petites questions qu'il peut être utile de vous poser avant d'acheter :

### -Ai-je vraiment besoin de cela ?

Donnez-vous une semaine avant d'acheter. Si vous avez oublié, c'est que cet achat n'était pas vraiment nécessaire ! Si vous n'avez pas oublié, cela vous laissera du temps pour comparer et voir si d'autres options ne sont pas envisageables...

### - Puis-je l'emprunter ou le louer ?

Un taille haie utilisé une fois par an, un décolle tapisserie, des rollers pour vous essayer à ce sport... Tous ces objets peuvent être loués ou empruntés : vous éviterez ainsi d'encombrer vos armoires pour rien et vous épargnerez votre portefeuille. Et si le roller devient une passion, cela vous permettra d'en essayer plusieurs modèles avant d'acheter les vôtres !

D'autres choses, utilisées très fréquemment mais sur une période déterminée peuvent également être empruntées : c'est le cas par exemple des vêtements de bébé ; la famille et les amis sont souvent ravis de les ressortir !

### - Puis-je le remplacer par un service ?

Et si vous remplaciez le rameur par un abonnement à un club de sport ? C'est plus convivial et vous aurez plus de chances de tenir vos résolutions. On n'y pense pas assez souvent mais de nombreux produits peuvent être remplacés par des services : un abonnement à la bibliothèque, à la ludothèque, des soirées au bar à jeux... C'est autant d'achats en moins. Cela marche aussi pour les véhicules : vous avez la possibilité de prendre des abonnements à la semaine, au mois ou à l'année pour un vélo ou pour une voiture : plus besoin de gérer l'entretien, les assurances, etc !

→ Et pour les idées de cadeaux immatériels, n'oubliez pas de consulter notre fiche dédiée !

- Mais aussi : **Utilisez le stop-pub.** Chaque année, chaque foyer reçoit environ 40Kg de publicités dans sa boîte aux lettres, soit 40Kg de bois, 300L d'eau, 200 KWh d'électricité et beaucoup d'encre avec des métaux lourds, des adjuvants et des colorants...

Pour obtenir gratuitement un stop pub, appelez-nous – 04 50 67 17 54 - ou adressez-vous à votre mairie.

## 2. Quels critères pour mes achats (Réduire - Réutiliser) ?

Vous avez finalement estimé que cet achat s'avérait nécessaire pour vous ? Voici quelques critères que vous pouvez prendre en compte pour limiter votre production de déchets :

### Par quoi remplacer ...

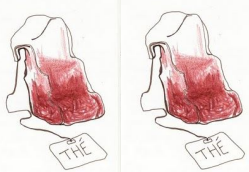
#### - Avez-vous pensé à acheter d'occasion ?

Que ce soit des vêtements, des articles de sport, de la vaisselle ou des meubles, de nombreux produits se trouvent maintenant assez facilement d'occasion : certains sont quasiment neufs mais à un prix bien inférieur au marché ! De plus, saviez-vous que de nombreux meubles neufs émettent divers polluants à l'intérieur de la maison (émanations de colles, vernis, peintures...) et qu'il faudrait normalement les « aérer » quelques temps avant de les installer dans votre logis ? En achetant d'occasion, vous achetez des meubles déjà « aérés » ! Pour connaître les magasins proposant du matériel d'occasion à proximité de chez vous, pensez à consulter notre annuaire.

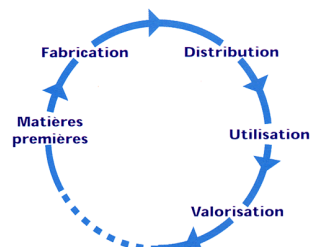
- **Eviter le jetable** : chiffons versus lingettes jetables, cabas versus sacs de caisse, piles rechargeables versus piles jetables ... les exemples sont nombreux où en optant pour du durable, vous diminuez de manière significative les quantités de déchets produites tout en faisant des économies ! Et pourquoi pas les couches lavables ?

- **Faire de la solidité et de la durabilité un de vos critères** : le produit que vous vous apprêtez à acheter est-il facilement réparable ? Des pièces de rechange existent-elles ? Le modèle est-il suivi sur des périodes assez longues ? Quelle est la durée de la garantie (certaines marques proposent maintenant des garanties à vie) ? Va-t-il se démoder rapidement ?

- **Limiter les emballages** : En optant pour des produits en vrac lorsque c'est possible. Sinon, en privilégiant les formats familiaux (et en évitant les minidoses !), les produits rechargeables et les produits concentrés vous diminuez le ratio « quantité d'emballage/ quantité de produit ». Par exemple, en utilisant la version concentrée du gel douche (un pain de savon de 250g au lieu d'un gel douche de 250ml), vous obtenez 216 lavages au lieu de 50 et vous générez en terme de déchets annuels, 3g de plastique (ou 30g de papier ou 65g de carton) au lieu des 680g de plastique avec les gels douches.



- **Si emballage il y a, préférer ceux qui proviennent de matières recyclées ou qui sont facilement valorisables** : par exemple, les emballages « blister » comportant du plastic et du carton sont plus difficiles à valoriser qu'un emballage « monomatière » car il faut auparavant séparer les deux matériaux. Le Quizz sur les labels vous aidera également à vous y retrouver parmi les différents pictogrammes existants.



Pour un même produit : Emballage « tout carton » plutôt que « blister

Ecolabel européen

- **Pour aller plus loin, avez-vous pensé aux déchets indirects ?** L'analyse du cycle de vie d'un produit permet de calculer les impacts liés à sa fabrication (extraction des matières premières, processus de fabrication, transport) jusqu'à sa fin de vie (destruction), en passant par son utilisation. Certaines démarches travaillent sur la réduction des impacts environnementaux sur différentes étapes de la vie du produit ; C'est le cas des produits portant l'écolabel européen.

- Mais aussi : **Choisissez l'eau du robinet** plutôt que l'eau en bouteilles. Saviez-vous que les déchets générés par les bouteilles d'eau en plastique représentent l'équivalent de 20 tours Eiffel / an dans le monde et que cela vous coûte 300 à 1000 fois plus cher de boire de l'eau en bouteilles ?

### 3. Retarder le moment de la mise au rebut (Réutiliser) ...

Ce qui est considéré comme un déchet pour certains, ne l'est pas forcément pour d'autres. En observant tous les « récupérateurs » qui « font leur marché » le jour des encombrants, on s'en rend vite compte !

- **Pensez à donner / échanger** vos biens en bon état (vêtements trop petits, meubles, électroménager...), vous ferez sûrement des heureux ! Certains produits cassés peuvent également être donnés à des organismes qui les réparent puis les donnent ou les revendent à prix modique.

- **Réparer** : le réflexe « poubelle » est parfois bien rapide et certains produits peuvent être réparés. Vous n'êtes pas bricoleur ? Consultez votre entourage ou adressez-vous à un professionnel. N'oubliez pas les écoles d'apprentissage qui ont parfois besoin de « se faire la main » sur des petites réparations et ce souvent, à prix réduit. Les Systèmes d'Echange Locaux (SEL) permettent également d'échanger des compétences via un système de points faisant office de monnaie. Ainsi, Yves réparera votre machine à laver tandis que vous préparerez des confitures pour Jeanne qui elle-même gardera le chat de Paul, etc. (<http://selidaire.org/spip/>).

- **Réutiliser** : les pots de confiture pour faire des desserts maison ou stocker de la nourriture, les boîtes à chaussure pour faire des rangements, les vieux tissus pour faire des chiffons, les restes alimentaires pour créer de nouvelles recettes ...



- **Détourner** : Objets déco, customisation des vêtements, la mode est à la « récup » alors ne bridez pas votre imagination et lancez-vous !



#### 4. Quand vient vraiment le moment de jeter (Recycler) ...

Hé oui, même si vous avez scrupuleusement suivi tous nos conseils, arrivera tout de même le moment où la poubelle sera à nouveau utile ! Mais attention, même à cette étape, certaines solutions ont moins d'impact que d'autres !

- **Triez** : renseignez-vous auprès de votre commune sur les consignes de tri en vigueur (elles diffèrent d'un lieu à l'autre !) et sachez qu'une poubelle de tri comportant trop d'erreurs finira malheureusement à l'incinérateur. Alors appliquez-vous ! Et lors de vos prochains achats, n'oubliez pas de privilégier les produits recyclés. Le recyclage permet en effet, d'économiser d'importantes quantités de matières premières, d'eau et d'énergie.

- **Compostez** : Le compostage individuel permet de réduire son volume d'ordures ménagères de 30 à 50 %. Et maintenant, avec le lombricompostage, cette technique est également adaptable aux appartements.

→ Et voilà, admirez le résultat du régime amaigrissant de votre poubelle !



Partenaires financiers



Rhône-Alpes Région

